NOS PARTENAIRES



MAIRIE DE PARIS





NOUS CONTACTER

Comité Départemental Sport Adapté de Paris—
Chez Ligue Sport Adapté IDF
182 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Téléphone: 07.71.22.63.61

Email: aurelie@cdsa75.fr - ffsa75cd@orange.fr www.cdsa75.fr



COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DE PARIS



www.cdsa75.fr

La Fédération Française du Sport Adapté

Association « loi 1901 » reconnue d'utilité publique avec délégation du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour organiser, encadrer et développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

L'objectif principal est d'offrir à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance et sa sécurité.



La Fédération Française du Sport Adapté compte en 2017 plus de 61000 licenciés et

Le Comité Départemental Sport Adapté de Paris

Depuis 1984, le CDSA 75 a pour objectif de développer une activité physique et sportive qui se déroule dans les meilleures conditions possibles, que ce soit en structures médico-sociales ou en clubs.

Le comité a également pour objectif d'accroître et diversifier la pratique sportive sur le territoire parisien, ainsi que de promouvoir le sport adapté auprès des établissements spécialisés et des clubs ordinaires.



Le Comité en chiffres:

- ⇒ Plus de 700 licenciés
- ⇒ 15 clubs affiliés, dont 6 sections sport adapté en clubs ordinaires
- ⇒ Une dizaine de disciplines
- Le Centre Sport Adapté de la Mairie de Paris : 20 établissements médico-sociaux pour jeunes et adultes parisiens.

Les activités du Comité Départemental Sport Adapté de Paris:

Former et sensibiliser

(Organisme de formation Datadocké - n° d'activité: 11755596675



Formation des professionnels du milieu sportif à l'accueil du public en situation de handicap mental et/ou psychique :

- Formation des professionnels du milieu médico-social aux bienfaits du sport, aux précautions à prendre, à la législation, en fonction du projet de l'établissement
- Sensibilisation au handicap mental et psychique auprès de scolaires, clubs ordinaires, entreprises et autre.

Encadrer

- Encadrement des séances de différentes pratiques sportives adaptées dans le cadre du CSA (centre sport adapté) mis en place par la Mairie de Paris
- Intervention auprès de clubs parisiens affiliés
- Intervention auprès d'établissements médico-sociaux dans un objectif de prévention de l'obésité et de la sédentarité



 Intervention auprès d'établissements accueillant des adultes vieillissants, dans un objectif de maintien de l'autonomie et des capacités.

Sport

- Organisation de championnats et rencontres sport adapté développement du réseau de clubs sport adapté et aide à la création de section
- Développement du réseau de partenaires.

